

à prendre pour éviter la « misère » où va les jeter la cessation de ce commerce, ils les invitent, les engagent à continuer dans le système avilissant, dégradant, déshonorant, pour nous autres canadiens, d'envoyer une REQUÊTE, à Sa Très-Excellente Majesté la Reine, lui représentant humblement, que « l'élan a été donné à notre société, et qu'elle ne saurait être arrêtée aujourd'hui dans (sans) une ruine générale et complète. »

Moi, pauvre gamin d'artisan, je ne pense pas comme les *grands hommes*, et je dis qu'il vaudrait mieux perdre mille commerces de bois que de nous abaisser à signer, et envoyer une seule requête de supplication à la marâtre mère-patrie. Encore, passe, si cela pouvait seulement nous donner lieu d'espérer une amélioration dans notre sort. Mais, non, cette requête ira rejoindre les célèbres 92 résolutions, la pétition contre l'union, et une foule d'autres pétitions, protestant contre les iniquités que l'Angleterre nous a faites depuis un demi-siècle, et le commerce de bois n'en sera pas moins extorqué au Bas-Canada, comme on lui a extorqué sa constitution, son argent, et la part de représentation qu'il avait droit d'avoir dans la chambre unie.

Signer une requête à l'Angleterre ? Fi ! c'est à mourir de honte ! Eh bien, vous canadiens, croyez-vous que ce sont les signatures que vous mettrez au bas de la requête de messieurs les marchands qui empêcheront les ministres de réduire les droits sur les bois de la Baltique ? Non.—A quoi sert donc de signer et d'envoyer cette requête ?—De faire dire, avec vérité, aux autres nations, qui dans ce moment ont la vue fixée sur nous : « Voyez-vous les Canadiens, l'Angleterre a beau les voler, les piller, les écorcher, les enchaîner, les ruiner, ils n'ont toujours recours qu'à une protestation en forme de requête ; les lâches, ils ne savent point seulement souffrir en braves, sans se plaindre, au lieu d'endurer courageusement la tyrannie, ils vont lui lécher les pieds et la prier d'alléger son fardeau ; honte à eux. » C'est probablement ce que diront les autres peuples, et ils n'auront pas tort.

Mais, j'entends déjà une foule d'âmes timides, me dire : Que faire, nous allons être ruinés ?—Il est bien reconnu, chacun le sait, qu'une requête ne nous avancera pas plus : au contraire ce sera du temps perdu ; occupons-nous donc dès aujourd'hui à trouver un moyen plus efficace qu'une pétition pour faire face à la ruine qui nous menace.

Comme c'est leur habitude, nos grands hommes, ne cherchent à faire valoir l'intérêt de la chose qui nous occupe dans ce moment, qu'alors, de l'aveu même de Lord Sydenham, qu'il n'y plus d'espoir. A quoi nous sert de savoir quel bénéfice le commerce de bois nous rapporte, alors qu'il est perdu pour nous ? N'est-il pas évident qu'il vaut mieux chercher à éviter la commotion que vont ressentir les différentes fortunes, plus ou moins assises sur le commerce de bois, par sa cessation, que de nous endormir sur le résultat d'une requête, qui va traverser les mers pour aller essayer une rebuffade dans Downing-Street.

L'argent avant le pays, semble être le motto des canadiens qui se sont tant empressés de s'unir à nos ennemis politiques, les marchands de bois, à l'assemblée du 6 mai. Il eût mieux valu pour eux, qui prétendent être les chefs du peuple, provoquer une assemblée populaire où on se serait prononcé en faveur de l'encouragement de l'industrie du pays, le seul vrai moyen de parer le coup que va recevoir notre commerce. Il eût mieux valu pour eux imiter la conduite de lord Gosford et d'O'Connell, qui se servent de toute leur influence pour promouvoir le bien-être de l'industrie irlandaise, afin que l'Irlande puisse résister plus noble-